



Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL

Réunion du 27 Août 2019

Le Comité Directeur s'est réuni le mardi 27 août 2019 à 18 h au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Marc TERMINET.

Présents(es) :

Mme FONTAINE Séverine

MM APERT Jean-Marie - CLOUVET Jean-Claude – DELAPORTE Thierry - DEMAY Francis (Président de la CDA) – GARCIA Salvador (Représentant UNAF) – GUERIN Patrick – HERRERO Paul - LANGLOIS Claude – RICHARD Joël (Représentant des Educateurs) - TERMINET Patrick.

Excusés :

Mlle BOLARD Amélie.

Dr BONNEAU Pierre – MM COUREAU Michel - DENIZOT Philippe – JACQUET Yves - CAINER Emmanuel (ETD)

1 – APPROBATION D'UN PROCES-VERBAL

Adoption du Procès-verbal de la réunion du Comité de Direction du 15 juillet 2019
Aucune remarque n'ayant été formulée sur son contenu suite à l'envoi de celui-ci aux membres du Comité Directeur pour approbation le 23/07/2019, celui-ci est donc adopté à l'unanimité

2 – INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

2 – 1/CONDOLEANCES

Le Comité Directeur adresse ses très sincères condoléances à Anita FOUQUET, secrétaire-comptable du District de l'Indre, et collaboratrice à temps partiel de notre District depuis plusieurs mois, pour le décès de sa maman survenu récemment, et l'assure de toute son amitié.

Informé du décès de Monsieur Pierre CHOMIOL, dirigeant du SC MASSAY, le Comité Directeur présente à la Famille du défunt ses condoléances et l'assure de sa sympathie attristée.

Une minute de silence sera observée en sa mémoire le 08 septembre prochain avant la rencontre de championnat programmée à MASSAY.

2 – 2/ ORGANIGRAMME DU DISTRICT/PRESENTATION D'UNE NOUVELLE COLLABORATRICE

Après les récents changements qui ont modifiés l'aspect du District, un Organigramme actualisé de celui-ci est remis à chacun (PJ).

Il sera aussi publié sur notre site.

Le Président accueille et souhaite la bienvenue aux noms de tous à **Morgane JOINT**, nouvelle secrétaire-aide comptable du District, présente depuis hier à nos côtés, rappelant que celle-ci sera placée sous les autorités du Président, du Secrétaire Général ou du Trésorier.

2 – 3/DEPART DE SOPHIE-ANNE NOLF

Quittant notre département pour raison professionnelle, celle-ci rejoignant en tant que salariée le secrétariat de l'US LITTORAL DUNKERQUE (N1), Sophie-Anne nous transmet sa démission de ses fonctions de déléguée de match mais aussi de membre de la Commission d'Appel de Discipline.

Remerciements à elle pour son implication durant ces quelques mois passés au service de notre District, et souhaits de parfaite réussite lui sont adressés par notre instance pour ses nouvelles activités.

2 – 4/CANDIDATURE COMMISSION

Nous avons reçu la candidature de Monsieur Robert GONZALES, ancien Secrétaire Général et Président du District, pour intégrer la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Le Comité Directeur valide cette demande.

2 – 5/ DEMANDES D'ENTENTES

Lors du Comité Directeur du 15/07/2019, il a été validé les ententes entre l'US PLOU et l'US LUNERY ROSIERES pour les catégories U7, U9 et U13 (club support US PLOU).

Une mauvaise transcription nous a fait omettre une demande identique pour la catégorie U11.

Le Comité Directeur confirme également cette entente sous réserve d'être conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.

Les clubs de l'ES BRECY et de l'AS BAUGY sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en ententes pour la catégorie Seniors D5 (club support ES BRECY).

Le Comité Directeur valide cette entente sous réserve d'être conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.

Les clubs du FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX et de l'US HENRICHEMONT MENETOU SALON sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en ententes pour les catégories U15 et U18 (club support FC FUSSY ST MARTIN VIGNOUX).

Le Comité Directeur valide ces ententes sous réserve d'être conformes à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.

Les clubs de l'AS ST GERMAIN DU PUY et de l'US STE SOLANGE sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en ententes pour les catégories U7, U9, U11, U13, U15 et U18 (club support l'AS ST GERMAIN DU PUY).

Le Comité Directeur valide ces ententes sous réserve d'être conformes à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.

Les clubs du FC LE SUBDRAY et de l'OLYMPIQUE MORTHOMIERS sollicitent l'accord du Comité Directeur pour jouer en entente en catégorie Vétérans (club support FC LE SUBDRAY).

Le Comité Directeur valide cette entente sous réserve d'être conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.

2 – 6/CHARTE RECUE

Le SL CHAILLOT VIERZON nous a adressé la Charte signée par son Président Monsieur Michel COUREAU.

2 – 7/REUNIONS AVEC LES CLUBS

Chaque début de saison, l'habitude a été prise de convier, dans nos locaux, les clubs du District pour une réunion d'informations et d'échanges scindée en 3 séances.

Celles-ci auront lieu :

pour les D1 – TROPHEE MUTUALE + D2, le lundi 02/09/2019

pour les D3 + D4, le mercredi 04/09

pour les D5 + Vétérans, le jeudi 05/09

Elles ont été communiquées à l'ensemble des clubs par le biais de notre site et par un envoi collectif par mails le 23 juillet dernier.

Tous les membres du Comité Directeur ont été aussi avisés en date du 22/07 par un mail du Président par lequel celui-ci stipulait que la présence des responsables des principales commissions était plus qu'indispensable, chacun se devant d'intervenir selon le souhait formulé par le Président dans son domaine de prédilection.

Celui-ci en communique l'ordre du jour.

2 – 8/REFERENTS CLUBS

Considérant les changements survenus ces derniers mois concernant la composition du Comité Directeur, il y a lieu de redéfinir la liste des référents élus affectés aux clubs mais aussi si besoin apporter des modifications de rattachement au niveau des Conseillers Techniques.

Numéro	Club	Nombre de licenciés	Elu (e)	Technicien
548848	U.S. LES AIX RIANS	81	Joël RICHARD	Mehdy MOREAU
564140	ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS D'ALLOUIS	16	Jean-Marie APERT	Pierre GENOT
504956	C.S. ARGENT S/SAULDRE	30	Joël RICHARD	Pierre GENOT
504976	ENT.S. AUBIGNY S/NERE	52	Joël RICHARD	Emmanuel CAINER
547510	F. C. AVORD	94	Thierry DELAPORTE	Emmanuel CAINER
504923	A. S. DE BAUGY	23	Séverine FONTAINE	Pierre GENOT
544759	O. LOIRE VAL D'AUBOIS	123	Séverine FONTAINE	Mehdy MOREAU

547782	U. BELLEVILLOISE F.C.	/	Joël RICHARD	Mehdy MOREAU
546258	AM.S. BENGY S/CRAON	23	Jean-Claude CLOUVET	Pierre GENOT
504997	A.S. BIGNY VALLENAY	33	Jean-Marie APERT	Emmanuel CAINER
544730	ET.S. BLANCAFORTAISE	19	Joël RICHARD	Mehdy MOREAU
552887	FUTSAL ASSO 3D BLET	/	Patrick TERMINET	Mehdy MOREAU
501541	GAZELEC S. BOURGES	126	Paul HERRERO	Emmanuel CAINER
514340	ESPE.S. DU MOULON BOURGES	63	Claude LANGLOIS	Emmanuel CAINER
524968	A.S. DES PORTUGAIS BOURGES	70	Thierry DELAPORTE	Pierre GENOT
525137	ENT.S. JUSTICES BOURGES	69	Paul HERRERO	Mehdy MOREAU
535039	BOURGES FOOT	148	Jean-Marie APERT	Emmanuel CAINER
553611	BOURGES 18	266	Jean-Marie APERT	Emmanuel CAINER
564144	ASSOCIATION JEUNES SPORTIFS DE BOURGES	22	Claude LANGLOIS	Emmanuel CAINER
581318	A. S. DES INDOCHINOIS / EURASIENS DU CHER	39	Jean-Marie APERT	Mehdy MOREAU
582461	A.S.C. FRANCO-TURQUE DE BOURGES ET DU CHER	/	Claude LANGLOIS	Mehdy MOREAU
505260	ET.S. BRECY	34	Amélie BOLARD	Pierre GENOT
505170	ST. BRINONNAIS BRINON S/SAULDRE	10	Claude LANGLOIS	Mehdy MOREAU
518542	A.S. CHALIVOY MILON	30	Patrick TERMINET	Pierre GENOT
517324	A.S. CHAPELLOISE	105	Thierry DELAPORTE	Mehdy MOREAU
526146	U.S. CHARENTON DU CHER	39	Patrick TERMINET	Pierre GENOT
504925	U.S. CHATEAUMEILLANT CHATELET CULAN	46	Patrick TERMINET	Emmanuel CAINER
504892	SP.C. CHATEAUNEUF S/CHER	82	Jean-Marie APERT	Mehdy MOREAU
549879	GROUPEMENT C 2 L	/	Jean-Marie APERT	Mehdy MOREAU
550089	F. C. DE CHEZAL BENOIT	15	Patrick GUERIN	Emmanuel CAINER
542134	F.C. DE CIVRAY	/	Patrick GUERIN	Emmanuel CAINER

537086	ET.S. COLOMBIERS	23	Patrick TERMINET	Pierre GENOT
504867	U.S. DUN S/AURON	70	Patrick TERMINET	Mehdy MOREAU
552025	S. C. FARGES EN SEPTAINE => en sommeil	/		
504909	C.S. FOECY	56	Patrick GUERIN	Emmanuel CAINER
581372	F.C. FUSSY ST MARTIN VIGNOUX	121	Claude LANGLOIS	Pierre GENOT
547570	GRACAY GENUJILLY SP.	22	Yves JACQUET	Mehdy MOREAU
505075	C.A. LA GUERCHE S/L'AUBOIS	59	Séverine FONTAINE	Mehdy MOREAU
553691	U.S. HENRICHEMONT MENETOU SALON	61	Jean-Claude CLOUVET	Pierre GENOT
523934	U.S. HERRY	28	Séverine FONTAINE	Emmanuel CAINER
553759	FOY. RUR. IDS ST.ROCH	13	Yves JACQUET	Mehdy MOREAU
529038	F.C. JARS	29	Joël RICHARD	Pierre GENOT
524269	AM. LERENNE SP.L. LERE	21	Jean-Marie APERT	Emmanuel CAINER
510559	A.S. CANTONALE LEVET	11	Paul HERRERO	Pierre GENOT
511654	AV. LIGNIERES	53	Paul HERRERO	Emmanuel CAINER
544155	U.S. LUNERY/ROSIERES	15	Yves JACQUET	Mehdy MOREAU
525264	ET.S. MARCAIS	12	Yves JACQUET	Emmanuel CAINER
551465	ENT.S. MARMAGNE BERRY BOUY	27	Claude LANGLOIS	Pierre GENOT
512286	SP.C. MASSAY	74	Patrick GUERIN	Mehdy MOREAU
505054	O. MEHUNOIS MEHUN S/YEVRE	31	Jean-Claude CLOUVET	Emmanuel CAINER
527177	O. PORTUGAIS MEHUN S/YEVRE	157	Jean-Claude CLOUVET	Mehdy MOREAU
529034	U.S.A. LURY S/ ARNON - MEREAU	49	Thierry DELAPORTE	Pierre GENOT
580952	ET. S. DE MERY ES BOIS	19	Patrick GUERIN	Mehdy MOREAU
529932	AM.S. MOROGUES	19	Amélie BOLARD	Emmanuel CAINER
524969	O. MORTHOMIERS	61	Patrick GUERIN	Pierre GENOT

524570	U.S. MOULINS S/YEVRE	18	Yves JACQUET	Emmanuel CAINER
542541	U.S. NANCAY-NEUVY VOUZERON	46	Claude LANGLOIS	Emmanuel CAINER
518761	F.C. NERONDES	19	Séverine FONTAINE	Pierre GENOT
512117	ENT.A.S. ORVAL	79	Patrick GUERIN	Mehdy MOREAU
523772	FOY.S. PARASSY	26	Paul HERRERO	Pierre GENOT
529940	U.S. PLAIMPIED GIVAUDINS	58	Jean-Claude CLOUVET	Mehdy MOREAU
529943	U.S. PLOU	4	Yves JACQUET	Emmanuel CAINER
535034	A.S. PREVERANGEOISE PREVERANGES	28	Patrick TERMINET	Emmanuel CAINER
521308	R.C. QUINCY	/	Thierry DELAPORTE	Mehdy MOREAU
504978	ET.S. SANCOINS	49	Séverine FONTAINE	Mehdy MOREAU
546492	ENT. SAVIGNY BOULLERET	69	Séverine FONTAINE	Emmanuel CAINER
551490	AV. DE LA SEPTAINE SAVIGNY-SOYE	61	Jean-Claude CLOUVET	Emmanuel CAINER
534018	A.S. SOULANGIS	31	Yves JACQUET	Pierre GENOT
505034	A.S. ST AMANDOISE ST. AMAND MONTR	138	Patrick TERMINET	Mehdy MOREAU
505015	F.C. ST. DOULCHARD	83	Jean-Marie APERT	Pierre GENOT
505026	U.S. ST. FLORENT S/CHER	85	Patrick GUERIN	Mehdy MOREAU
533409	A.S. ST. GEORGES DE POISIEUX	30	Patrick TERMINET	Emmanuel CAINER
526150	J.S. LA MONTAGNE ST. GEORGES PREE	26	Patrick GUERIN	Emmanuel CAINER
511286	A.S. ST. GERMAIN DU PUY	91	Amélie BOLARD	Mehdy MOREAU
520710	AM.S. DU FOY.RUR. ST. HILAIRE	27	Patrick GUERIN	Mehdy MOREAU
516878	U.S. ST. JUST	21	Patrick TERMINET	Pierre GENOT
525436	U.S. STE. SOLANGE	48	Amélie BOLARD	Mehdy MOREAU
539138	F.C. LE SUBDRAY	1	Claude LANGLOIS	Pierre GENOT
548287	R.C. TORTERON	12	Séverine FONTAINE	Emmanuel CAINER

519060	ENT.S. TROUY	108	Patrick GUERIN	Emmanuel CAINER
548452	ETOILE SPORTIVE TROUY VETERANS	/	Patrick GUERIN	Emmanuel CAINER
505077	C.S. VAILLY S/SAULDRE	1	Jean-Marie APERT	Pierre GENOT
581740	F.C. VASSELAY ST ELOY DE GY	94	Patrick GUERIN	Pierre GENOT
581320	F.C VERDIGNY SANCERRE	168	Yves JACQUET	Mehdy MOREAU
529929	SP.L. CHAILLOT VIERZON	65	Jean-Marie APERT	Mehdy MOREAU
581331	VIERZON F. C.	192	Jean-Marie APERT	Emmanuel CAINER
542367	C.S. VIGNOUX S/BARANGEON	92	Thierry DELAPORTE	Mehdy MOREAU

Coordonnées des Elus et Techniciens

Patrick GUERIN : 06 80 42 75 39

Séverine FONTAINE : 06 99 05 92 39

Paul HERRERO : 06 08 58 33 77

Jean-Marie APERT : 06 14 24 33 83

Jean-Claude CLOUVET : 06 30 08 98 96

Claude LANGLOIS : 06 13 03 29 74

Thierry DELAPORTE : 06 86 46 04 88

Patrick TERMINET : 06 49 92 15 60

Amélie BOLARD : 06 82 82 63 53

Yves JACQUET : 06 72 30 55 94

Joël RICHARD : 06 70 14 53 68

Emmanuel CAINER : 06 50 53 06 72

Pierre GENOT : 06 24 87 54 74

Mehdy MOREAU : 07 83 89 30 30

2 – 9/CHALLENGE FAIR-PLAY : NOUVEAU PARTENAIRE

Un nouveau partenaire vient nous rejoindre, il s'agit de LEROY MERLIN de Bourges.

Cette enseigne, de notoriété nationale, s'engage à récompenser en fin de saison les clubs dont les équipes termineront en tête du classement FAIR-PLAY de leur division (D1 – TROPHEE MUTUALE à D4) par la dotation d'un jeu de maillots aux couleurs du club lauréat de chaque catégorie (avec évidemment insertion logo du partenaire).

Le club classé 1^{er} en catégorie D5 se verra attribuer par le District un lot de 5 ballons T5.

2 – 10/SOUTIEN APPORTE AUX CLUBS « RURAUX » ET/OU « PETITS CLUBS »

Conformément à l'engagement pris par le Président et relaté sur le procès-verbal de la réunion du Comité Directeur du 15/07 dernier, des réflexions ont été menées concernant la situation d'un certain nombre de « petits clubs » et des difficultés rencontrées par ceux-ci (*absence de subvention municipale, partenariats limités,...*),

sachant que nous ne pourrons pas venir en aide à tous les clubs et que certains ont plus besoin que d'autres de notre soutien.

Et comme il faut bien s'imposer des critères pour définir ce qu'est un « petit club », il a été retenu le principe qu'entreront dans cette catégorie les clubs dont l'équipe supérieure pratique au maximum en D1 pour la saison 2019-2020 et dont l'effectif total licenciés (au 30/06 de la saison écoulée) ne dépasse pas 100 licenciés.

Si le dépeuplement des zones rurales entraînant la perte de pratiquants est un fait irréversible et caractéristique du changement de notre société, et ne peut qu'être constaté, que notre mode de vie a complètement changé au cours de ces décennies, faisant entre autres des footeux des consommateurs plus que des acteurs, il est des domaines dans lesquels nous pourrions venir en aide à ces clubs dans le besoin.

Aussi, deux mesures sont aujourd'hui proposées par le Président :

L'une symbolique pour certains mais ô combien importante pour d'autre, la dotation par le Conseil Départemental du Cher de 2 ballons remis en début de saison à l'issue d'une manifestation officielle dans les locaux de la collectivité départementale, et ce à destination de tous les clubs dont l'équipe supérieure évolue au mieux en D1 (saison 2019-2020).

L'autre plus concrète, destinée aux « petits clubs » selon la définition donnée ci-avant, avec la création d'un Groupe de Travail et la création d'une Caisse de Solidarité financièrement alimentée dans un premier temps par une mise de fonds de notre part à hauteur de 5 000 €, et qui sera amené, 3 fois par saison, à étudier les demandes d'aide émanant desdits clubs et répondre si possible à leurs besoins*, hors financiers, par exemple pour l'acquisition de petits équipements ou matériels **mais exclusivement à caractère purement sportif**.

Cette participation financière sera plafonnée à 300 € par dossier, sachant qu'un club ne pourra obtenir un accord que pour un seul dossier par saison.

Un document sera à cet effet élaboré dans les semaines qui viennent (le club et son environnement, demande d'intervention et diverses pièces justificatives,...).

Il ne s'agit là que de premières dispositions, à nous d'en finaliser maintenant rapidement les contours et de l'étoffer.

*jusqu'à concurrence des fonds disponibles

2 - 11/COMMENT BOOSTER L'ARBITRAGE : EFFORTS ENVERS LES CLUBS ET LES CANDIDATS

Afin d'endiguer si possible la perte constatée en ce début de saison du nombre des arbitres évoluant au sein de notre District, et d'encourager et d'inciter les clubs un faire un effort pour pallier les défections déjà relevées, le Président soumet à l'approbation du Comité Directeur plusieurs mesures à appliquer en faveur des clubs ainsi que des candidats arbitres, avant ou à l'issue des championnats, et **concernant uniquement les arbitres qui auront bien entendu satisfait à l'obligation de formation et au fait qu'ils aient officié durant la saison conformément au Statut de l'Arbitrage soit 10 matchs pour ceux qui débiteront en octobre et 8 matchs pour ceux débutant en février*** :

Pour les clubs :

Début de saison :

- Prise en charge du coût de la formation + frais d'intendance auprès de l'IR2F à hauteur de 50%

Fin de saison :

- Remise d'un bon d'achat offert par le District de 200 euros utilisable auprès de notre partenaire SOIR DE MATCH (+ 100 euros supplémentaires attribués par celui-ci)
- Minoration du capital point établi au classement final FAIR-PLAY totalisé par l'équipe du club évoluant dans la plus haute catégorie des championnats départementaux de 20 points à la fin de la première saison complète de l'arbitre (sous réserve date de début d'activité) et de 30 points à l'issue de la seconde saison également complète de celui-ci au sein de son club d'origine.

Ces deux mesures s'appliqueront une seule et unique fois quel que soit le nombre d'arbitres formés

Pour le candidat arbitre :

Début de saison :

- Prise en charge par le District de l'équipement (maillot, short, chaussettes) du nouvel arbitre

Fin de saison :

- Invitation à assister à la Finale de la Coupe de France
- **Il s'agira de matchs effectivement arbitrés, excluant tout manquement à cette disposition et notamment une absence pour raison médicale.**

2 – 12/REFLEXION CONCERNANT LE CHAMPIONNAT D5

Des clubs engagés pour la saison nouvelle dans ce championnat nous ont fait part de leur inquiétude, voire de leur mécontentement, concernant les distances à parcourir parfois pour disputer certaines rencontres à l'extérieur.

Cette situation n'est pas nouvelle, et le fait entre autres que des « petits clubs » qui constituent l'ossature de cette compétition cessent leur activité, ne permettant plus avec 2 poules seulement, au demeurant incomplètes, de mailler au mieux le département, créé un surplus de déplacements de plus en plus éloignés de leur base.

A l'instar des Districts voisins du Loir-et-Cher et du Loiret, ne serait-il pas plus judicieux de supprimer cette D5 pour étoffer une D4, avec évidemment des poules supplémentaires, et ainsi limiter en kilomètres les déplacements ?

Le Président propose de soumettre dans un premier temps cette question à l'avis de la Commission des Présidents de clubs qui devra bien entendu cerner toutes les contraintes et/ou avantages liés à cette possibilité.

2 – 13/ASSEMBLEE GENERALE DU 05 OCTOBRE 2019

Pour rappel, celle-ci se déroulera à la salle municipale de BIGNY-VALLENAY le samedi matin.

Hors la partie réservée aux Finances pour laquelle Paul HERRERO s'affaire déjà, Il s'agira d'ici là pour la Commission Statuts & Règlements de s'inquiéter auprès du service juridique de la Ligue des modifications statutaires qui lui ont été adressées il y a plusieurs mois nous concernant (mise à jour statuts types District préconisés par la FFF), et par ailleurs d'envisager de pourvoir à compléter le Comité Directeur actuellement composé de 16 membres pour 18 sièges prévus statutairement.

A charge pour le Président, cf. à l'Article 13.3 des statuts du District, de soumettre aux votes de l'Assemblée Générale les candidatures de son choix.

2 – 14/FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Conformément à une suggestion avancée par Emmanuel CAINER (CTD PPF), et approuvée par le Président, les Vice-Présidents et les autres Conseillers Techniques (mail du 13/06/2019), l'extension de la FMI aux catégories suivantes pour la saison 2019-2020 a été décidée :

Féminines

U13 – Football à 8

U15 – Football à 8

Seniors – Football à 8

Garçons

U13 – Football à 8

Vétérans – Football à 7

2 – 15/DIFFUSION ADRESSES MAILS

Conformément à la notification figurant à ce sujet sur le précédent procès-verbal du Comité Directeur du 15/07/2019, la liste des adresses mails officielles des principaux responsables, Commissions et Services du District, ainsi que des Conseillers Techniques, est communiquée ci-après.

Celles-ci devront être impérativement utilisées à effet du 01/09/2019.

Pour ce faire, Miguel MORICHON, information de la Ligue, sera présent en nos murs demain et pourra, en sus de ses interventions déjà prévues, intervenir auprès de chacun pour paramétrer les PC utilisés.

TERMINET Marc (Président)	mterminet@cher.fff.fr
APERT Jean-Marie (Secrétaire Général)	sgcher@cher.fff.fr
CHER ARBITRES	acher@cher.fff.fr
CHER COM. COUPES ET CHAMPIONNATS	ccc@cher.fff.fr

CHER COMPETITIONS	competcher@cher.fff.fr
CHER DELEGUES	delegues18@cher.fff.fr
CHER DISCIPLINE	dcher@cher.fff.fr
CHER COMMISSION FEMININE	feminine@cher.fff.fr
CHER COMMISSION DES TERRAINS	terrains@cher.fff.fr
CHER STATUT ARBITRAGE	csa@cher.fff.fr
CAINER Emmanuel	ecainer@cher.fff.fr
GENOT Pierre	pgenot@cher.fff.fr
MOREAU Medhy	memoreau@cher.fff.fr
HENRY Yoann	yhenry@cher.fff.fr
CHER SECRETARIAT	scher@cher.fff.fr
JOINT Morgane	mjoint@cher.fff.fr
CHER COMPTABILITE	ccher@cher.fff.fr

2 – 16/ROUE ANIMATION

Par un mail du 20/07/2019, le Président de la Ligue transmettait une information de la LFA qui proposait entre autres aux Districts d'acquérir au prix unitaire de 780 € HT une roue d'animation permettant de valoriser le Programme Educatif Fédéral et pouvant servir à :

- Mener des actions foot à l'école (utilisation de la roue pour animer des ateliers)
- Créer des animations sur les événements (Rentrée du Foot, plateau en salle, plateau de Noël, Festival U13, Jour de Coupe U11, JND...).

Une ligne existe dans les contrats d'objectifs permettant l'achat de cet outil.

Le Président a donné son accord auprès du Président de la Ligue pour l'acquisition d'une roue pour notre District.

2 - 17/TELETHON 2020 LES 06 et 07/12

Le Président, accompagné de Jean-Claude CLOUVET, membre élu ayant maintenant en charge le Sport Adapté, Handicap, et tout ce qui est lié à ce type de domaine d'activité, dont le TELETHON, a reçu hier Monsieur Sébastien BRUNET, coordinateur départemental de l'AFM.

Au-delà de ce qui déjà été fait avec certains clubs les années passées, le Président suggère d'utiliser la roue nouvellement acquise comme « outil de vente » auprès d'un public spectateur de certains matchs.

Jean-Claude CLOUVET en explique le principe envisagé.

2 – 18/AGENDA REUNIONS COMITE DIRECTEUR

Pour la fin d'année, dates retenues :

Mardi 17/09

Lundi 18/11

Mardi 17/12

3 - INFORMATIONS LIGUE

3-1/SORTIES BENEVOLES

A la demande de la FFF, la Ligue nous demande de désigner :

- 5 personnes licenciées depuis moins de 5 ans de clubs ou d'instances afin de les convier à participer à deux journées de découvert du cadre de CLAIREFONTAINE.

Il s'agit d'en communiquer maintenant au plus vite la liste à la Ligue.

- 15 bénévoles pour participer aux 100 ans de la Ligue le 25/10/2019. Nous reviendrons sur ce point après avoir recueilli plus d'informations à l'issue du Comité Directeur régional le 03/09 prochain.

4 – INFORMATION LFA

Par un courrier du 19/07/2019, Marc DEBARBAT, Président de la LFA, nous avise que le Bureau Exécutif de la Ligue du Football Amateur, lors de sa réunion du 16/07, a décidé, après avoir examiné nos projets présentés, de proposer à l'Agence Nationale du Sport, de nous attribuer la somme de 6000 € au titre des Subventions CNDS 2019 (montant identique à 2018).

5 – COMMUNICATIONS DU SECRETAIRE GENERAL

Services civiques :

Les services de l'état ont procédé à un blocage des missions offertes aux structures bénéficiant d'agrément à compter de fin Juillet 2019, et ce pour l'année 2019.

Le nombre de contrats disponibles ne permet donc pas de satisfaire toutes les demandes des clubs.

Au sein de notre agrément collectif.

Un prévisionnel d'attribution a été mis en place aux fins de satisfaire un maximum de clubs ayant sollicité des missions. 27 contrats disponibles au moment de l'annonce de la restriction, fin juillet, font l'objet d'une répartition tenant compte de plusieurs critères : Nombre de licenciés, école de foot, équipes féminines, contenance du projet, et surtout, respect sur N-1 des dispositions obligatoires en

matière de formation des jeunes et de leurs tuteurs ainsi que de la mise en place des rapports de fin de missions.

Service National Universel :

Le département du cher fait partie des 13 départements désignés à titre expérimental à la mise en place du Service National Universel.

Les volontaires âgés de 16 ans, de notre département, ont achevé la phase 1 de leurs missions à l'extérieur du département.

La phase 2 consiste à effectuer le plus près possible de leur domicile, une mission dans la thématique de leur choix, sur 86 heures, ou sur missions perlées de 4h par semaine sur un trimestre ou 2 heures par semaine sur une année scolaire,

Notre structure collective obéit aux conditions requises pour recevoir les jeunes susceptibles de choisir la thématique sport-football.

le District du Cher a déposé ses offres de service à la DDCSPP aux fins de recevoir d'éventuels candidats intéressés par ces missions. L'avis des clubs pouvant être concernés par ces demandes sera sollicité, le cas échéant.

6 – TOUR DE TABLE

EQUIPE TECHNIQUE ABSENTE, ACTUELLEMENT EN STAGE A L'IFR CHATEAUROUX.

Commission de District de l'Arbitrage, Salvador Garcia :

Infos :

Nous avons reçu avec Marc, le Président d'Orval Alain GOZARD qui souhaitait avoir des explications sur le départ d'un arbitre de son club, Je lui ai répondu que la Commission du Statut de l'Arbitrage doit se réunir début septembre et qu'une décision serait prise à ce sujet.

Mail des Portugais de Mehun sollicitant des renseignements au sujet d'un arbitre formé par eux et qui veut partir pour un autre club.

Nous allons perdre une quinzaine d'arbitres qui ne vont pas renouveler, mais en réalité, ils avaient arrêté progressivement depuis la saison dernière.

Ent. Boulleret-Savigny :

Ce club a appelé le Président de la Ligue pour lui faire part de son désaccord concernant la décision prise en CD, des explications nous ont été demandées.

Comme tous les services de la Ligue étaient alors en congés, j'ai attendu le retour du juriste. Il ressort des informations recueillies que le club n'est pas pénalisable.

Je propose donc que l'Entente Savigny-Boulleret soit remise dans son droit, à savoir ne pas faire l'objet d'une d'amende financière et de pouvoir utiliser 6 joueurs mutés. Le Comité Directeur donne son accord.

Arbitrage :

Quelques soucis en ce qui concerne l'utilisation de la boîte mail des arbitres mais aussi pour les désignations au 1^{er} tour de la Coupe de France.

Des dossiers médicaux ont été refusés pour des rubriques mal cochées ce qui suscite des problèmes pour donner ces dossiers à valider par le médecin fédéral, le Docteur Bonneau (Dun).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 H 20.

Le Président,



Marc TERMINET

Le Secrétaire Général,



Jean-Marie APERT